



Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : www.maupas-plaisanciers.com

Jacques FLATIN
Président
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

INFO JANVIER 2014

LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2014 vient de démarrer. Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux. Qu'elle vous apporte bonheur, santé, et que les vœux que vous formulez pour vous-même et pour votre entourage se réalisent.

L'année 2014 sera une année très chargée. La mise en place de la nouvelle cale, la poursuite et l'amélioration du service de navette, les projets de mise en place d'un port à sec seront des dossiers que notre Association devra suivre.

Notre Bureau va prochainement se réunir pour finaliser le calendrier 2014 des activités AMP. Dès aujourd'hui j'ai le plaisir de vous confirmer que nous travaillons sur l'organisation du premier « VIDE GRENIER DE LA MER ». Jean Claude vous en dira quelques mots. Jean Pierre GUITTON, Président du CNT nous a rejoints dans l'organisation. Dès à présent je l'en remercie car sa présence à mes côtés va obliger l'AMP à mettre la « barre » au plus haut car nous connaissons tous le succès de toutes les manifestations organisées par le CNT.

Jacques FLATIN
07 61 18 49 01

LE MOT DU VICE-PRESIDENT

Depuis quelques temps nous travaillons avec Jacques et Jean Pierre GUITTON sur la création du premier **VIDE GRENIER DE LA MER** qui se déroulera **les 28 et 29 juin 2014** entre le plan d'eau et le CNT.

De nombreuses Associations et commerçants tournés vers la mer portent intérêt et soutien à cette manifestation. Animations, Buvettes et restauration seront proposées. Notre Bureau sera prochainement réuni et invité à se mettre au travail pour mener à bien cette réalisation. D'ores et déjà noter les dates dans vos agendas. Retenez qu'une soirée festive sera organisée le samedi soir. Nous ne manquerons pas de vous donner de plus amples informations dans une prochaine Info AMP en particulier sur le déroulement de la vente de matériel de bateaux. Je vous souhaite une bonne année 2014, de belles pêches et de belles promenades en mer.

Jean Claude PORCHER

LE MOT DU SECRETAIRE

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos proches une très bonne année associée à des vœux d'excellente santé.

La Tranche sur Mer hiberne dans une douceur climatique suspecte pour la saison et en profite pour faire le plein de ses sources phréatiques, que d'eau, que d'eau !!!

Quiétude interrompue pendant les vacances d'hiver où quelques bénévoles de l'association ont géré pendant une journée la patinoire (comme l'an dernier) face à des futures médailles d'or des J.O. A noter que le manège était gratuit d'où une activité sportive d'encadrement pour les papis et surtout les mamies (à chacun son boulot).

Nous ne pouvons qu'encourager la nouvelle équipe à faire à minima, voire augmenter les activités sans avoir un œil rivé sur le porte-monnaie (c'est un souhait, qui n'engage que moi mais que je sais approuver par d'autres).

Plusieurs d'entre nous ont honoré l'invitation des deux principaux fournisseurs nautiques locaux au salon de La Rochelle et de Paris. Il semblerait que malgré la crise ils aient pu commercer quelque peu, tant mieux !!!

Bilan

Ce bilan débute par un satisfécit quasi général pour la navette. Quelques petits problèmes sont apparus au démarrage des rotations dont nous avons retenu les leçons ; cela fera sûrement l'objet d'améliorations quant à la mise en place de la navette gratuite pour la saison 2014.

Il aurait été difficile de faire autrement. Bien sûr il y a eu quelques rares critiques !!!

La navette sera reconduite en 2014 (je suggère 7 juin au 7 septembre) pour une période d'utilisation plus longue.

Ramener la hausse du tarif des mouillages 2013 à la seule mise en place de cette navette est infondée. Elle n'est pas la principale cause, il y a d'autres facteurs.

Ne pas tenir compte de la hausse générale des tarifs, des aménagements effectués est trop fort.

De plus, les paramètres retenus pour étayer l'argumentaire sur le coût d'un passage avec la navette sont erronés.

La zone du Maupas ne comprend que 232 mouillages y compris les corps mort visiteurs.

L'augmentation retenue de 80 euros par mouillage n'est pas à retenir car tous les mouillages ne sont pas loués à la saison.

Enfin pour clore cette rubrique je vous informe que par délibération en date du 13 décembre 2013 le Conseil Municipal a reconduit les tarifs 2013 pour 2014.

En ce qui concerne le coût des travaux de la cale, il ne faut pas avancer des chiffres si on ne connaît pas les méandres de la Comptabilité publique. Le montant de 160 000 euros avancé par certain est le complément nécessaire pour réaliser les travaux compte tenu des sommes en reports.

Attendons de voir la réalisation avant de critiquer. Si le résultat apporte satisfaction aux plaisanciers, les Tranchais que nous sommes et qui payent des impôts locaux ne pourront que se réjouir de voir que les estimations ont été revues à la baisse.

Amicalement vôtre,
Alain BRAUD

LE MOT DE SYLVIE

Après toute cette période de pluie, on ne peut espérer qu'un peu de soleil et penser à la saison estivale prochaine.

Cette année, le cadeau de l'AMP sera une chemisette blanche avec logo de l'AMP bleu.

Si vous le désirez, vous pouvez dès maintenant me réserver votre taille, merci de m'en aviser.

Certains d'entre vous qui ne possèdent pas d'adresse mail ou qui ne souhaitent pas la communiquer recevront les dernières infos par courrier, l'info de janvier, la fiche signalétique et la traditionnelle carte de vœux de l'AMP.

Je vous remercie de me retourner cette fiche complétée en vérifiant vos coordonnées, téléphone, mail, adresse, etc.

Je vous rappelle que toutes les infos sont mises sur le site de l'AMP et que vous pouvez les consulter.

Pour information, toutes les anciennes annonces seront supprimées sur le site.

Si vous souhaitez faire paraître une nouvelle annonce, merci de m'adresser texte et photo.

Amitiés
Sylvie